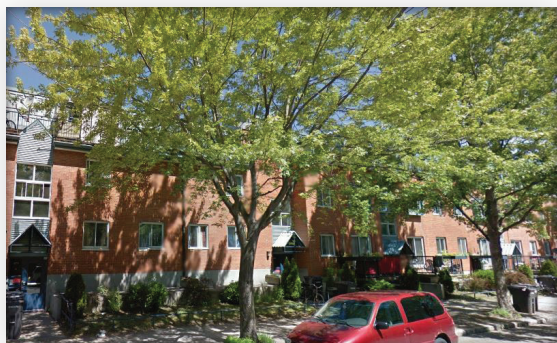


# INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



## En bref...

### Adresses touchées

Du 2215 au 2255,  
avenue Lionel-Groulx

### Investissements

Près de 275 000 \$

### Calendrier

Du 2 octobre à la fin de  
décembre 2017

### Horaire

Du lundi au vendredi, entre 7 h  
et 17 h

### Entrepreneur

XO Construction inc.

## Travaux majeurs de rénovation

Les travaux visent à remplacer des composantes en fin de vie utile et à les moderniser.

### À l'extérieur de votre immeuble :

- ▶ Les escaliers et les garde-corps métalliques à l'arrière du bâtiment seront remplacés. Les nouveaux seront en acier galvanisé.

Dans la semaine du 2 octobre, des escaliers temporaires seront installés. Dès le 16 octobre, les travaux de remplacement commenceront. Avant cette date, vous devez enlever tout ce qui se trouve sur vos balcons et sur les garde-corps à l'arrière de votre immeuble. Vous devez aussi retirer tout ce qui se trouve à proximité des escaliers au rez-de-chaussée.

### Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ présence des ouvriers autour de l'immeuble,
- ▶ présence d'équipements.

De plus, nous vous demandons de :

- ▶ **Ne pas utiliser les balcons durant les heures de travaux.**
- ▶ **Ne pas circuler par les escaliers temporaires, sauf en cas d'urgence.**

## Des questions concernant le chantier?



**Julie Chalifour**

Agente de liaison

**514 872-9224**

# À vous d'agir — Rôle du locataire

1. **Entre le 6 et le 15 octobre 2017**, vous devez :
  - ▶ **dégager votre balcon** situé à l'arrière de l'immeuble (voir fiche en annexe);
  - ▶ **retirer tout ce qui se trouve à proximité de l'escalier au rez-de-chaussée**;
  - ▶ **déplacer votre antenne satellite sur le support prévu à cet effet sur le toit** (voir fiche en annexe).
2. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.

*Merci pour votre patience et votre collaboration!*

**Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :**  
Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7  
514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



Société  
d'habitation  
Québec

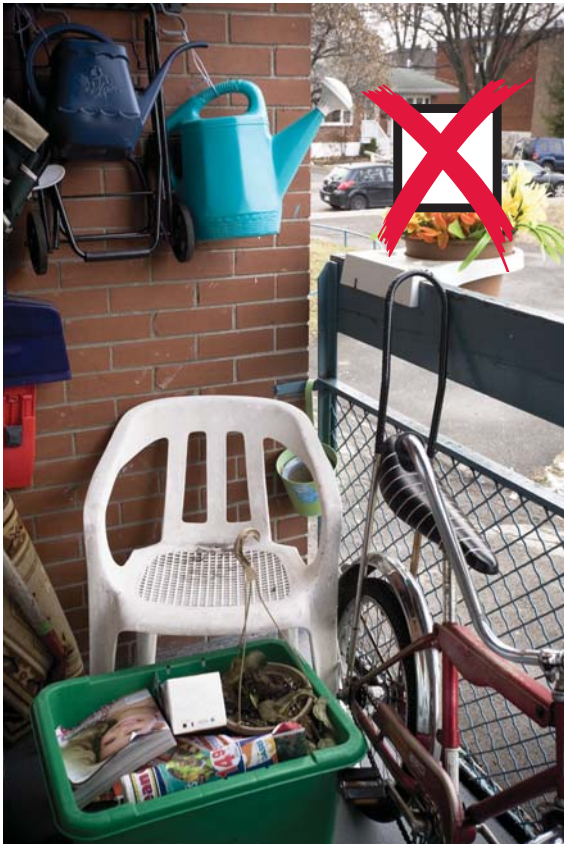
# Préparez-vous pour les travaux

## À vous d'agir — Rôle du locataire

### Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,  
prêt pour les travaux





# Préparez-vous pour les travaux

## À vous d'agir — Rôle du locataire

### Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



### Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.  
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir.**  
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Julie Chalifour**,  
votre agente de liaison : **514 872-9224**. Ayez votre facture en main.

**Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.**

